

Le projet Interreg DurAgr'ISO14001 a pour objectif d'aider les agriculteurs à faire évoluer leurs pratiques dans le sens du développement durable



Agriculture et développement durable

Intérêt d'une certification ISO

Le développement durable est une thématique d'actualité. Elle se traduit déjà - et sans doute encore plus demain (cfr réchauffement climatique) - par une série de normes, entre autres dans le secteur agricole. Le projet Interreg DurAgr'ISO14001 a pour objectif d'aider les agriculteurs qui le souhaitent à faire évoluer leurs pratiques dans ce sens et à valoriser cette démarche à travers une certification ISO. Une journée d'étude organisée à Lille a permis de mieux cerner l'objet du projet.

L. S.

Un projet interregional

Ce projet est financé par l'Union Européenne via le Fonds de Développement Régional (FEDER) dans le cadre du programme "INTERREG IV France - Wallonie - Vlaanderen", ainsi que par la Région Wallonne, la province de Flandre Occidentale, l'ADEME et la Région Picardie.

Il concerne les 3 régions franco-belges Picardie, Wallonie et Flandre occidentale. Il repose sur la démarche Terr'Avenir initiée par des agriculteurs en Picardie qui s'inscrivait déjà dans cette logique.

Principes de la démarche

Pour rappel, une certification concerne les pratiques agricoles et non pas un produit spécifique comme un label, elle s'inscrit dans une logique d'amélioration continue et la démarche doit être certifiée par un organisme agréé dans le cadre d'un audit externe.

Il s'agit d'une démarche volontaire qui, pour ses promoteurs, donne la possibilité aux agriculteurs de se réapproprier leur profession en étant proactif. Elle est aussi collective puisque la certification est accordée à un groupe d'agriculteurs, une formule qui favorise les échanges d'idées tout en limitant les coûts.

La première étape consiste à dresser un bilan environnemental (diagnostic) de chaque exploitation du groupe. Le respect des réglementations officielles ou d'éventuels cahiers des charges (QFL, guides sectoriels,...) est vérifié en parallèle. La partie réglementaire n'est en effet pas toujours évidente à gérer vu la multiplication des contraintes.

Chaque agriculteur du groupe se fixe ensuite des objectifs au travers d'un plan d'actions. Il peut s'agir d'une réduction de l'utilisation des engrais, des pesticides, d'énergie, la réalisation d'un bilan carbone, l'amélioration du bien-être animal, ou encore des mesures en vue de réduire le risque d'accidents de travail ou à améliorer l'organisation du travail. Le but étant de préserver l'environnement en améliorant continuellement ses pratiques.

Des indicateurs modulables

Des objectifs sont définis à court, moyen et long terme. Un logiciel informatique modulable est ajusté en conséquence pour fournir une série d'indicateurs permettant aux exploitants d'assurer le suivi de leurs actions et de se positionner par rapport au groupe. Ces indicateurs permettent également de favoriser les échanges au sein du groupe afin de créer une dynamique. Ils sont aussi des outils de communication par rapport aux différents publics. En effet, cette démarche de certification environnementale inclut également un volet communication vis-à-vis des clients (consommateurs, acheteurs), de l'administration, de la population ou du monde politique.

Questions - réponses

La journée s'est terminée par une série d'échanges sur différents aspects du projet. La crainte que la pro-activité n'engendre un renforcement de la réglementation a été formulée. La confusion qui naît de la multiplication des démarches de contrôle a aussi été mise en avant. Cela ne découle-t-il pas de la dilution de la PAC? Des questions sur le coût et la valorisation de la certification ont également été posées.

Le coût s'élève à plus ou moins 1000 euros par an (ceci inclut les outils informatiques, les formations et les audits). Certains rentabilisent cet investissement à travers le prix des produits ou de nouveaux débouchés. Des producteurs de pommes de terre certifiés se sont vus dispensés de l'audit imposé par le fournisseur. La démarche peut aussi conduire à une diminution des coûts de production (gain de temps suite à une meilleure organisation, diminution des coûts énergétiques, de la consommation en eau ou des intrants,...). Pour exemple, certains groupements ayant pour objectif une réduction de la consommation d'énergie fossile ont négocié un prix plus avantageux lors d'un achat collectif de panneaux photovoltaïques. L'émulation qui naît de la recherche commune de solutions ou du partage d'idées est également bénéfique. Et puis il y a aussi un avantage en termes d'image et de communication, parfois bien utile, par exemple lors d'un projet d'extension. Ce projet d'une durée de 3 ans, qui a démarré en mars 2009, est actuellement développé au sein d'une dizaine d'exploitations dans chaque région. Au terme du projet une centaine d'exploitations devraient être concernées.

Pour toute information: Françoise THILMANY, Coordinatrice projet, Centre wallon de Recherches agronomiques - CRA-W: thilmany@cra.wallonie.be

